

le LIEN de Landiras

LETTRE D'INFORMATION
ET DE NOUVELLES

JANVIER 2022



Édito du Maire

Chères Landiranaises, Chers Landiranaïis,

L'année 2021, comme l'année 2020 a été une nouvelle fois marquée par le sceau d'une pandémie difficile à contrôler et malheureusement 2022 commence sous des auspices encore inquiétants et ce malgré la vaccination.

La Municipalité continue dans la réalisation des projets tout en appliquant les gestes barrières, mais la vie continue. Gardons espoir pour une année 2022 qui, je n'en doute pas, verra l'amélioration de notre situation et la réalisation des projets en cours et, malgré des rumeurs non fondées, l'installation d'un supermarché à Landiras.

Je préfère par l'intermédiaire de ce « lien » vous souhaiter une année pleine d'affection et de bonheur, de joie et de réussite. Je vous souhaite le meilleur.

En attendant prenez soin de vous et de vos proches. Protégez-vous !

Bien à vous
Jean-Marc Pelletant

Sommaire

◆ Vie municipale

- Les élections en 2022p2
- Les biens sans maîtrep2
- Objets trouvésp2
- Fibre optique Landirasp3
- Séjours neige 2022p3
- Comité de jumelagep4
- Séjour séniorsp4
- Arbre de Noël et repas des anciensp4
- Vaccinationp5
- CM du 4/10/2021p5

◆ Cadre de vie

- Les poubellesp6
- L'habitat indignep6
- Monoxyde de carbone ..p7
- Le PLAJ Convergence Garonnep8
- Activités périscolairesp8
- Pass Sportp8
- Parking de l'écolep9

◆ Festivités

- Barber Shop Quartet... p10
- Théâtre p10

◆ Vie associative

- Portrait de 4 chalengeusesp11
- Écuries du Val de Tursanp12
- Attelage p12
- AGRL p12
- Arts et gourmandises... p13
- Gym Land p13
- La Clef Bleue p14
- Le Bivouak' p14
- APE La Loco p15
- Le Rayon Vert p15

◆ Divers

- Portrait Fabrice Lucet .. p16
- Proverbe gascon p16

Une belle initiative ! ➤

Nous pourrons marquer cette fin d'année d'une jolie initiative dans l'un de nos quartiers !

À l'entrée Sud-est de la commune, sur la route de Langon, se trouve le quartier « Les Loups », avec son nouveau panneau d'entrée d'agglomération et son nouvel abribus, vous savez celui qui avait été fauché par inadvertance par un automobiliste peu scrupuleux reparti sans laisser d'adresse.

Cette entrée de commune, assez éloignée du centre bourg est difficile à décorer, même en période de Noël.

Pourtant, il m'est très agréable de souligner l'initiative d'un gamin du quartier, à vouloir contrarier la difficulté ! Avec toute la délicatesse possible, allant même jusqu'à demander l'autorisation de la Commune, Tilio a pris son escabeau, les décorations de sa maison et avec l'aide de sa maman a mis de la couleur sur l'abribus ! Et comme cela ne lui suffisait pas, aidé d'un copain il a pris sur son temps libre en fin de semaine pour agrémenter les lisses de protection des piétons de guirlandes supplémentaires.

Peut-être cela donnera envie à d'autres habitants de participer activement à l'enlèvement de leurs quartiers, mais dans tous les cas, merci Tilio !

Valérie Meneret



AGENDA

- ▶ **6 janvier** : Vœux du Maire - 18 h 30
Foyer municipal
- ▶ **11 janvier** : Kawa Work - 8 h 30
Tarif 5 € sur inscription - *Le Bivouak'*
- ▶ **18 janvier** : Théâtre « Le Dindon de Feydeau » - 8 h 30 - Les Carmes Langon
Départ 19 h 30 - *Le Rayon Vert*
- ▶ **20 janvier** : Wine Work - 18 h 30 - Tarif 15 €/20 € sur inscription - *Le Bivouak'*
- ▶ **21 janvier** : Crok Work - 12 h - Auberge espagnole des pros - *Le Bivouak'*
- ▶ **22 janvier** : Assemblée générale - 11 h 30
La Clef Bleue
- ▶ **28 janvier** : Spectacle Barber shop Quartet
20 h 30 - Entrée 10 €/Réduit 6 € - *Mairie*
- ▶ **29 janvier** : Assemblée générale - 15 h
Foyer municipal - *Le Rayon Vert*
- ▶ **8 février** : Kawa Work - 8 h 30
Tarif 5 € sur inscription - *Le Bivouak'*
- ▶ **10 février** : Wine Work - 18 h 30 - Tarif 15 €/20 € sur inscription - *Le Bivouak'*
- ▶ **11 février** : Crok Work - 12 h - Auberge espagnole des pros - *Le Bivouak'*
- ▶ **13 février** : Repas de la Saint Blaise
12 h - *Le Rayon Vert*
- ▶ **5 mars** : Carnaval - Défilé des enfants
à 14 h 30 - *APE*
- ▶ **8 mars** : Kawa Work - 8 h 30
Tarif 5 € sur inscription - *Le Bivouak'*
- ▶ **10 mars** : Wine Work - 18 h 30 - Tarif 15 €/20 € sur inscription - *Le Bivouak'*
- ▶ **11 mars** : Crok Work - 12 h - Auberge espagnole des pros - *Le Bivouak'*
- ▶ **11 mars** : Théâtre Cie de Thalie dans Grasse matinée - 20 h 30 - Entrée 10 €/Réduit 6 € - *Mairie*
- ▶ **18 mars** : Soirée disco et/ou karaoké
21 h - Entrée gratuite - *La Clef Bleue*
- ▶ **25 mars** : Soirée dansante / Repas - 20 h
Sur réservation - *Les Landi'Roses*

Les élections en 2022

Élection présidentielle 10 et 24 avril
Élections législatives 12 et 19 juin

Inscription sur les listes électorales : n'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire !

Attention ! Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.



Vous pouvez vous inscrire :

- ▶ en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription (délivré à la mairie) ;
- ▶ en ligne, grâce au téléservice disponible sur www.service-public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- ▶ par courrier adressé à la mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n°1266902 de demande d'inscription.

À propos des biens sans maître

La municipalité de Landiras projette de lancer une procédure de récupération des biens sans maître.

Les communes sont les principales bénéficiaires de cette procédure.

Que sont les biens sans maître ?

Les biens sans maître sont des biens immobiliers vacants, dont le propriétaire est soit inconnu (aucun titre de propriété, aucun document cadastral), soit disparu, soit décédé depuis plus de 30 ans et pour lequel aucun héritier ne s'est fait connaître.

« Les biens qui n'ont pas de maître appartiennent à la commune sur le territoire de laquelle ils sont situés. » Article 713 du code civil.

La SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) a été sollicitée par la commune pour mener à bien les démarches relatives à cette procédure.

Une première identification qui a été effectuée à partir des relevés cadastraux fait apparaître certaines anomalies.

Exemple : Certaines parcelles de forêt apparaissent au cadastre comme appartenant à M. Dupont qui est décédé depuis plus de 50 ans.

La commune serait donc en droit de les récupérer.

Sauf que les élus savent que M. Dupont a des héritiers qui résident encore sur la commune.

Erreur du cadastre ? Refus de succession ? Succession non aboutie ? Etc.

C'est pourquoi la commune souhaite que les propriétaires vérifient que leurs héritages ont bien été intégrés sur les documents cadastraux et que ces derniers soient en cohérence avec leurs actes notariés.

Jean-Philippe Dulou



Le saviez-vous ?

Des objets trouvés attendent leur propriétaire en mairie



Les gens honnêtes et bienveillants existent encore et aussi à Landiras. Si, si !

Depuis des années, des objets trouvés sur la commune sont amenés aux secrétaires de mairie, qui les rangent aussitôt dans un lieu dédié.

Et ce que l'on y trouve est incroyable.

On ne dit pas improbable mais étonnant ; voyez cette liste non exhaustive :

- des gants ;
- des bonnets ;
- des chaussures de sport ;
- des housses de téléphone ;
- des clés ;
- des clés de voiture (oui des clés de voiture) ;
- des téléphones portables ;
- des trousseaux d'école ;

Alors, si vous avez le souvenir d'avoir perdu un objet : pensez que peut-être il vous attend, fébrilement à la mairie.

Il suffit juste de vous présenter ou de contacter le secrétariat, de décrire votre bien perdu... un bon samaritain l'a peut-être déposé auprès de nos services !

Tenter de retrouver ce que vous avez perdu est le début du mot entraide, respect.

C'est également une manière de remercier cette bonne action anonyme mais tellement citoyenne.

Florence Bolmont

Déploiement de la fibre optique sur la commune de Landiras

Élagage des arbres situés sur le parcours du réseau France Telecom existant :

Dans le cadre du déploiement du réseau Fibre Optique sur notre commune, l'entreprise chargée des travaux sera prochainement appelée à intervenir sur le réseau France Telecom **existant** pour le remplacement de supports ou l'installation de nouvelles implantations nécessaires au déploiement de la fibre optique.

Tous les arbres situés à proximité de ces réseaux et susceptibles d'en gêner le déploiement ou le fonctionnement doivent impérativement être élagués.

Aussi nous demandons aux propriétaires riverains sur ces lignes d'effectuer sans at-

tendre l'élagage de leurs arbres.

Merci de votre compréhension.

Taille des haies à proximité des voies communales et départementales :

Nous rappelons aux propriétaires concernés l'obligation qui leur est faite de tailler leurs haies, arbustes et arbres de manière à ce qu'aucun débordement sur la voie publique ne puisse créer de problème de sécurité ni gêner la circulation des piétons (*notamment aux abords des carrefours et le long des trottoirs*).

En cas de non respect de cette obligation, la collectivité se verrait contrainte d'intervenir aux frais des propriétaires concernés.

Bruno Trenit



Pour tout renseignement, prenez contact avec le secrétariat de mairie au 05 56 62 50 28

Séjours neige février 2022



La municipalité de Landiras vous propose cette année deux séjours neige. Un séjour en partenariat avec *Familles Rurales* et un autre en partenariat avec le *Domaine de la Frayse*. À vous de choisir, selon que vos enfants préfèrent essentiellement skier durant leur séjour ou plutôt mixer des activités autour du thème de la montagne.

Des communications plus détaillées ainsi qu'une fiche d'inscription sont disponibles en mairie.

Séjour avec Familles Rurales

Le séjour avec *Familles Rurales* aura lieu du 21 au 25 février 2022.

Il est destiné à vos enfants de 7 à 17 ans.

Ils seront accueillis, dans un esprit familial, au chalet de l'Ours situé à Espiaube, à 1500 m d'altitude et hébergés au pied des pistes. Trois journées de ski alpin sont au programme pour les débutants et les initiés.

Le domaine skiable de Saint-Lary est l'un des plus vastes des Pyrénées. Il possède une richesse de paysage et d'exposition qui a l'avantage de garantir de pouvoir skier dans la plupart des conditions météo. Ce séjour sera pour vos enfants l'occasion de découvrir une région différente, sa montagne, ses paysages, avec ses us et coutumes, ses particularités culinaires (avec dégustation de produits locaux) et sa biodiversité (flore et faune).

Entourés d'une équipe d'animateurs formés, vos enfants vivront une expérience collective fondée sur l'entraide, l'amitié et le partage.

Séjour avec le Domaine de la Frayse

Le *Domaine de la Frayse* propose un séjour du 13 au 18 février, destiné aux enfants de 6 à 11 ans. Ils seront accueillis dans les Hautes Pyrénées à Guchen.

Ce séjour vise à favoriser l'utilisation de tous les sens pour découvrir la montagne : voir, toucher, sentir, écouter la montagne pour mieux la protéger et la respecter.

Les enfants pourront découvrir différentes activités sportives montagnardes. En effet, l'emploi du temps du séjour se construit essentiellement autour de la découverte de sites et d'animations nature et neige : luge, soirée sur la faune de la montagne, construction d'iglous, balade en raquettes, repas montagnard, ski, apprentissage de sauvetage en haute montagne et d'autres activités seront proposées aux enfants.

Entourés d'une équipe de trois animateurs formés, vos enfants auront le plaisir de découvrir la « montagne autrement ».

Carine Delabarre-Lecoq

Octobre 2021 : retour de nos correspondants luxembourgeois !

Le comité de Jumelage Dippach-Landiras et ses membres ont pu cette année recevoir leurs correspondants Luxembourgeois, du 15 au 18 Octobre.

Cette fois encore, outre les moments de partages dans les familles des « accueillants », le programme des activités fût varié et attrayant :

- arrivée des correspondants le vendredi, accueil et brunch de bienvenue ;
- samedi : à la découverte de Saint-Émilion (visite guidée de la ville, ses ruelles, ses souterrains, ses vignobles...);
- dimanche : apéritif **entre les villageois de Landiras, les membres du Comité de Dippach-Landiras, la municipalité de Landiras et son Conseil municipal des jeunes, mais aussi monsieur Hervé Gillé, sénateur et conseiller départemental et madame Sophie Mette députée.** Ensuite le traditionnel repas dansant entre tous les correspondants et leur famille d'accueil a ponctué ce week-end rythmé.

Tout s'est déroulé comme d'habitude dans la joie, les rires avec son lot de découvertes,



d'échanges d'idées culturelles et bien-sûr, dans le respect des gestes barrières.

Une remarque a fait l'unanimité entre Luxembourgeois et Landirais : il faut que le comité ait davantage de correspondants des deux côtés de la frontière.

En effet, **les membres souhaitent ardemment accueillir des familles plus « jeunes », proposer des programmations adaptées à chaque groupement d'âges.** Une programmation évidemment basée sur les valeurs du Comité de jumelage ! qui sont la solidarité, l'échange culturel, la découverte des patrimoines et traditions gastronomiques.

Il est prévu qu'ils reviennent en 2022, pour le week-end de Pentecôte !

C'est pourquoi, le Comité de Jumelage côté Landiras va tester la nouvelle formule, en proposant une double programmation des activités :

- pour les 10/55 ans : des activités plus sportives (activités nautiques, parcours sportif et gastronomique sur la côte...);
- pour les + 55 ans : promenades en calèche, visites d'expositions.

Et des rencontres communes, comme un Challenge de pétanque/grillades, le repas dansant du dimanche.

Alors, si vous êtes une famille de Landiras qui aimerait accueillir des correspondants luxembourgeois pour 2022, participer aux activités proposées par le Comité et **être invitée en 2023 pour partir à la découverte du Luxembourg, de ses attractions, de sa culture et surtout de ses habitants : contactez-nous !**

Florence BOLMONT - Trésorière du Comité de jumelage Dippach-Landiras

Séjour vacances pour les seniors

Dans le cadre de la Charte de solidarité avec les aînés sur le territoire de la CDC *Convergence Garonne*, un accompagnement est proposé par la MSA pour un départ en vacances en groupe avec le dispositif de l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV) « seniors en vacances ».

Plusieurs rencontres en amont du séjour seront proposées pour les participants (es), afin qu'ils (elles) se connaissent, partagent leur regard sur les vacances, préparent ensemble le séjour d'une durée variable de 5 jours et 4 nuits ou 8 jours et 7 nuits.

Hébergement en chambre double ou twin.

Pendant le séjour, un programme d'activités vous sera proposé avec sorties, visites, jeux et soirées.

Cette action vise à lutter contre l'isolement, à développer des solidarités et à favoriser l'accès aux vacances. Elle s'adresse aux personnes retraitées de 60 ans et plus et aux personnes en situation de handicap dès 55 ans.

En fonction de votre situation, vous pouvez bénéficier d'aides financières complémentaires sur le coût du séjour.

Pour tous renseignements, tarifs et inscriptions, veuillez contacter :

Sophie Guiraud 06 16 67 32 13 (MSA de la Gironde)

ou Edwige Castaing 06 33 11 74 57 (Pôle social et familial de la CDC *Convergence Garonne*).

Alain Giroire

Le spectacle de l'Arbre de Noël du CCAS annulé

Compte tenu des préconisations gouvernementales, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont décidé d'annuler le spectacle et le goûter de l'Arbre de Noël du CCAS suite à la propagation du COVID-19.

Mais, nous avons tenu à procéder à la distribution des bons cadeaux offerts par l'association *Vivre Ensemble* et des pochons de bonbons offerts par le CCAS, **le vendredi 10 décembre 2021.** Le Père Noël était présent pour immortaliser son passage à Landiras avec les enfants.

Merci à tous les bénévoles, élu-es sans qui rien n'aurait pu se faire.

Alain Giroire

Repas des anciens reporté

Compte tenu de l'évolution de l'épidémie de COVID-19 en cette fin d'année, nous avons dû reporter le repas des anciens prévu le dimanche 12 décembre 2021 à une date ultérieure afin de participer à l'effort collectif de protection des personnes âgées, en évitant les regroupements.

Toutes les personnes inscrites au repas seront informées de sa nouvelle date.

Nous sommes navrés de n'avoir pu réunir nos anciens pour fêter ensemble la fin de l'année 2021.

Gardons l'espoir de nous retrouver prochainement.

Pour les personnes ayant choisi les colis, ils ont bien été distribués avant les fêtes.

Nous remercions tous les bénévoles qui le lundi 13 décembre 2021 ont passé l'après-midi à leur préparation.

Alain Giroire



Ce numéro est accessible gratuitement, tous les jours, de 6 h à 22 h. Il permet aux personnes de plus de 80 ans de prendre rendez-vous (première ou deuxième injection ou dose de rappel) :

- à domicile : le conseiller organise le rendez-vous, avec l'accord de la personne (jour, heure, lieu) en contactant un professionnel de santé habilité à vacciner ;

• ou directement chez un professionnel de santé habilité à vacciner : le conseiller prend alors rendez-vous et organise, si nécessaire, le transport jusqu'au lieu de vaccination.

Les personnes âgées à mobilité réduite peuvent bénéficier, sous certaines conditions, d'une prise en charge des frais de transport.

Quelques décisions du Conseil Municipal du 4 octobre 2021

Résumé des décisions par Line BARADUC

◆ Budget principal : décision modificative N°2

Le conseil municipal a été contraint de procéder à certains ajustements en section de fonctionnement et d'investissement avant la fin de l'exercice 2021 ; il s'agit pour l'essentiel d'inscrire :

- le paiement des travaux de la piste forestière de Boiste (paiement avancé par la commune pour la DFCI et compensé par une subvention)
- de pourvoir à des travaux imprévus d'éclairage public, d'enfouissement des réseaux et de palier à un incident sur l'éclairage du stade avec nécessité de remplacer un projecteur et son mât.
- de solder un reliquat pour clôturer la réhabilitation de l'immeuble Dagut.

Des virements de crédits sont ainsi effectués en prélevant les sommes nécessaires aux ajustements sur les chapitres excédentaires.

• Section de fonctionnement - Dépenses

Charges à caractère général	- 30 000,00 €
Virement à la section d'investissement.....	+ 30 000,00 €
Total.....	0,00 €

• Section d'investissement - Dépenses

Travaux pistes forestières.....	+ 106 000,00 €
Travaux éclairage public.....	+ 50 000,00 €
Aménagement espace public.....	+ 5 000,00 €
Travaux groupe scolaire.....	- 10 000,00 €
Acquisition de matériel.....	+ 10 000,00 €
Réhabilitation immeuble Dagut.....	+ 27 000,00 €
Travaux Club House stade municipal	- 20 000,00 €
Travaux d'aménagement RD11.....	- 33 000,00 €
Équipement école.....	+ 5 000,00 €
Total.....	+ 140 000,00 €

• Section d'investissement - Recettes

Opération financière (subvention).....	+ 60 500,00 €
Travaux groupe scolaire.....	+ 4 500,00 €
Travaux pistes forestières.....	+ 75 000,00 €
Total.....	+ 140 000,00 €

• Récapitulatif : investissement 2021

Dépenses : 1 337 421,00 € + 140 000,00 €	1 477 421,00 €
Recettes : 1337 421,00 € + 140 000,00 €	1 477 421,00 €

◆ Autorisation de signature d'une convention avec La Poste pour la mise à disposition de locaux pour le déjeuner des facteurs

La Poste a demandé la mise à disposition d'un local qui permette d'accueillir ses agents lors de leur coupure méridienne pour la prise de leur repas.

Le local retenu est la cuisine de la Grange de Menon située rue du 15 août.

Il convient dès lors de conventionner avec La Poste afin de fixer les modalités de cette mise à disposition dont le montant est fixé à 1200 € par an.

◆ Autorisation de signature d'une convention avec le SDEEG pour la maîtrise d'ouvrage d'opérations de génie civil de télécommunications rue Jean Trénit

Cette opération concerne deux maîtres d'ouvrage :

- le SDEEG pour les travaux sur le réseau d'éclairage public,
 - la commune pour les travaux d'enfouissement des réseaux de télécommunications.
- Afin de réduire les coûts de génie civil, la commune décide de choisir le SDEEG comme maître d'ouvrage unique.

◆ Vote des tarifs de la régie « Spectacles / animations »

En raison de l'augmentation non négligeable du coût des spectacles que la mairie organise, le Conseil municipal décide de fixer les tarifs d'entrée suivants, à compter du 1^{er} janvier 2022 :

- 10 € : ticket plein tarif
- 6 € : ticket tarif réduit (12/18 ans).

◆ Création d'un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet

Suite au recrutement d'un nouveau responsable des services techniques, il convient de créer un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet pour exercer les fonctions de responsable des services techniques.

Cet agent a pris ses fonctions le 20 septembre (voir portrait p16).

◆ Modification des statuts du Comité d'Animations Locales de Landiras

Le Conseil municipal décide d'entériner la proposition de modification des statuts émise par le Comité d'animations locales de Landiras ; modification qui porte pour l'essentiel dans la définition de ses fonctions, à savoir : «Le Comité d'animations locales de Landiras a pour objet général d'être un lien entre l'autorité municipale et les associations :

- d'établir une liaison entre les différentes associations locales,
- de soutenir financièrement et matériellement les projets culturels des associations landiranaïses,
- de prendre en charge des missions éventuelles qui lui seront confiées par la commune. »

◆ Dénomination des rues

La création du lotissement Arose nécessite de procéder à la création de deux nouvelles rues.

Le Conseil municipal se prononce favorablement sur les propositions de création ci-dessous :

- rue Louis Lacassagne (1909-1984),
- rue des Graves.

Sujet qui fâche ! On ne sait pas quoi en faire, ça sent mauvais et c'est moche ! Mais ce sont les nôtres.

Et en France le principe de « pollueur payeur » est appliqué. Cela veut dire quoi ? Cela veut dire que chacun d'entre nous qui produit des déchets a l'obligation de s'en occuper et de payer pour le traitement de tous les produits qui ne sont pas recyclables.



On ne sait pas quoi en faire :

► **Trier au mieux possible :**

- les déchets verts en déchetterie (Virelade),
- les encombrants une fois par mois devant la porte, suivant le calendrier établi et après avoir prévenu le 0800 132 232 la semaine précédente,
- sélectionner le maximum de produits qui peuvent être recyclés en les envoyant dans la poubelle verte ! (bien sûr cela ne veut pas dire de tout mettre dans la poubelle verte !) Des chaussures ou plus fréquemment, le plastique souple n'ont rien à y faire.

► **Que se passe-t-il lorsque vous déposez le mauvais produit dans votre bac Vert ?**

Ce bac est récolté dans une benne, qui lorsqu'elle est pleine est envoyée dans un centre de tri. Si celui-ci à son arrivée détecte votre erreur, la benne entière est renvoyée en incinération. Mais pas seulement. Les bennes de recyclage sont valorisées c'est-à-dire qu'elles sont, pour faire simple, « vendues » afin d'être réutilisées. Mais les bennes destinées à l'incinération sont facturées. Donc à chaque fois qu'une inversion de l'un d'entre nous est faite, la benne entière au lieu de nous rapporter, nous coûte. Et bien sûr, elle coûte à l'ensemble de la collectivité,

pas uniquement à la personne qui a commis l'inversion.

Il est urgent d'être sage et attentif, dans l'intérêt de notre planète et de notre porte-monnaie.

C'est moche et ça sent mauvais :

Oui c'est vrai, pas grand-chose de très délicat dans l'aspect de nos conteneurs. Il est donc sage encore une fois, de bien les garder chez soi ! Vos voisins n'ont pas à se satisfaire de la décoration de rues organisée par vos poubelles moches et odorantes au long de la semaine.

Votre mairie oriente beaucoup de ses choix d'aménager vers l'embellissement de vos rues et quartiers, car vous le sollicitez. Il est décevant de constater que ce travail est en partie gâché par le fait que les poubelles d'un petit nombre restent à demeure dans la rue. Ce n'est pas leur place. Il serait dommage que le Conseil municipal soit obligé de voter des sanctions à ce phénomène qui tend à s'amplifier.

Nous vous remercions pour les efforts au quotidien que ceci représente, il est un vrai enjeu d'avenir de s'occuper avec conviction de nos déchets.

Valérie Meneret

Lutte contre l'habitat indigne

La commune entreprend une démarche visant à renseigner les propriétaires et les locataires sur les droits et devoirs de chacun en matière de location de logement.

Le but étant de faire respecter la réglementation.

De façon générale nous travaillerons en concertation avec la CAF, l'ARS, la Préfecture, les Mairies. La Municipalité souhaite également entamer une campagne d'information sur les recours possibles pour les locataires.

Le logement indécent

- Expose à des risques pour la santé
- N'est pas doté d'équipements permettant d'y vivre normalement et confortablement
- Ne respecte pas toutes les mesures de sécurité et de salubrité.

Démarche :

- À défaut d'accord amiable entre bailleur et locataire, les parties peuvent aussi saisir la Commission départementale de conciliation, un conciliateur de justice ou / puis le juge des contentieux de la protection.

- La Caisse d'allocations familiales (Caf) ou la Mutualité sociale agricole (MSA) doit être informée de ces situations.

Le logement insalubre

- Ne se repère pas forcément au premier coup d'œil...
- Se caractérise par un équipement dégra-

dé, propice à l'humidité, aux risques d'incendie et à l'intoxication au monoxyde de carbone.

Démarche :

Toute personne qui a connaissance d'une situation pouvant correspondre à de l'insalubrité a l'obligation de la signaler à L'Agence régionale de santé (ARS) et à la préfecture de Gironde.

L'habitat indigne

- Porte atteinte à la dignité de la personne humaine.
- Se repère très facilement.

Démarche :

Les autorités administratives (mairies, préfectures) ont l'obligation d'intervenir pour faire cesser les situations d'habitat indigne dont elles ont connaissance.

Adeline Massé

Vous pouvez, d'ores et déjà vous renseigner sur vos droits sur les sites :

www.service-public.fr

www.anil.org - www.caf.fr



Prévention et information sur les risques d'intoxication au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz très dangereux : **il ne se voit pas et il ne sent rien.**

Quand on le respire, il prend la place de l'oxygène et donne des sensations de mal à la tête, d'envie de vomir ou de grande fatigue. On peut s'évanouir et même mourir.

Ce gaz peut être produit par tous les appareils de chauffage ou de cuisson fonctionnant au gaz (de ville, propane, butane, etc.), au charbon, au bois, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol.

Citons par exemple :

- Cuisinière
- Chaudière et chauffe-eau
- Chauffage d'appoint (non électrique)
- Poêle à bois, à granules, etc
- Cheminée (insert, ouvert ou fermé)

Mais aussi :

- Barbecue et brasero
- Groupe électrogène
- Moteur de voiture, de moto ou d'appareil de bricolage.

En période hivernale, les risques d'intoxication au monoxyde de carbone (CO) augmentent, en lien avec l'utilisation des appareils de chauffage.

Chaque année, environ 1300 épisodes d'intoxications au CO survenus par accident et impliquant près de 3000 personnes sont déclarés aux autorités sanitaires.

La prise en charge des personnes intoxiquées doit intervenir rapidement, dès les premiers symptômes et peut nécessiter une hospitalisation.

Pour se protéger de ce danger insidieux, il est important d'adopter les bons gestes et réflexes :

- Tous les ans, avant l'hiver, faire systématiquement vérifier et entretenir, par un

professionnel, les installations de chauffage et de production d'eau chaude (demander une attestation d'entretien et/ou de conformité)

- Aérer au moins 10 minutes par jour le logement, même s'il fait froid
- Maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et ne pas obstruer les entrées et sorties d'air
- Respecter systématiquement les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par le fabricant
- Ne pas utiliser les appareils de cuisson en tant que chauffage
- Ne pas utiliser les appareils prévus pour dehors (barbecue, brasero) à l'intérieur
- Installer les groupes électrogènes dehors (et non dans le garage, la véranda, ou la cave)
- Utiliser du bois sans verni ni peinture dans le poêle ou la cheminée
- Ne pas laisser le moteur de la voiture allumé dans le garage
- Utiliser un chauffage d'appoint au maximum 2h de suite, dans une pièce bien ventilée.

En cas d'urgence, à l'apparition des symptômes (maux de tête, fatigue, nausées), il faut :

- Ouvrir les fenêtres et les portes
- Arrêter les appareils de chauffage et de cuisson
- Sortir du logement
- Appeler les secours en composant le 15, le 18 ou le 112 (le 114 pour les personnes malentendantes) et attendre l'accord des secours avant de retourner dans le logement.

Nicolas Mercier



Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site :

www.santepubliquefrance.fr

Rubrique « Déterminants de santé - Exposition à des substances chimiques - Monoxyde de carbone »

Sources : Cabinet Direction des sécurités – Service interministériel de défense et de protection civile. Campagne 2020/2021 de prévention et d'information sur les risques d'intoxication au monoxyde de carbone

Connaissez-vous le PLAJ Convergence Garonne ?

Le Point Loisirs Accueil Jeunes (PLAJ) est un lieu spécialement dédié aux adolescents de la 6^e à 17 ans et se trouve à Cadillac.

Ouvert à tous les adolescents du territoire **Convergence Garonne** dont notre commune fait partie, les adolescents s'y retrouvent pour discuter, s'informer et élaborer leurs projets de loisirs avec des animateurs comme des sorties, des ateliers musique, des soirées, des activités culturelles...

Oui, mais cet espace de rencontre et de partage pour nos jeunes se trouve à Cadillac, un peu loin pour que nos jeunes s'y rendent avec leurs propres moyens de locomotion.

C'est pourquoi la mairie de Landiras et la commission Jeunesse de **Convergence Garonne** sont en train de travailler sur un

projet de point relais du PLAJ à Landiras.

Trouver le lieu, l'aménager, à quelle fréquence ce lieu dédié à nos jeunes serait-il ouvert ? Tant de questions auxquelles nous souhaitons donner des réponses positives pour que notre commune puisse mettre en place ce point relais.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée de nos travaux. En attendant n'hésitez pas à aller, vous parents, avec vos ados sur le site du PLAJ de **Convergence Garonne** ou directement à Cadillac.

Cécile Vega & Valérie Méneret



Pour découvrir ce lieu dédié à nos jeunes :

www.enfancejeunesse.convergence-garonne.fr/17/point-loisirs-accueil-jeunes.html

PASS SPORT

Tu as entre 6 et 18 ans ?
Profite de 50 € pour t'inscrire dans un club sportif à la rentrée !

Le Pass'Sport, c'est quoi ?

Le Pass'Sport est une nouvelle allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant pour financer tout ou partie de son inscription dans une structure sportive au titre de la saison 2021-2022. Dispositif prolongé jusqu'au 28 février 2022 et élargi aux adultes handicapés de 30 ans bénéficiaires de l'AAH.

1 000 000 jeunes de bénéficiaires du Pass'Sport au 26/11/2021

Comment cela fonctionne ?

Tu es bénéficiaire de l'Allocation de rentrée scolaire (ARS), de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ou de l'allocation adulte handicapé (AAH) ?

Munis-toi du document attestant que tu es bénéficiaire de l'une de ces allocations (à télécharger sur le site de la CAF).

Présente-toi au club sportif de ton choix muni de cette attestation et 50 € seront déduits du coût de ton adhésion ou de ta licence dans le club.

Pour tous renseignements, rendez-vous sur :

www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sports-pour-tous/pass-sport/

Activités périscolaires : deux ans !

Deux ans que nos chères têtes blondes ne pouvaient plus participer aux ateliers suite à leur arrêt brutal dû à un méchant virus.

Mais deux ans après, c'est toujours avec le même engouement que les enfants partent en atelier.

Des ateliers qu'ils choisissent selon leurs envies. Il n'y a bien évidemment aucune obligation à participer à ces activités ; il faut avant tout que cela reste un moment agréable et ludique tant pour l'enfant que pour l'animateur.

Les enfants prennent plaisir à construire des objets avec l'atelier « modelage ». Les petits gourmands quant à eux concoctent des mets salés ou sucrés à ramener chez eux avec l'atelier cuisine pendant que d'autres apprennent des chorégraphies ou même la langue des signes. Il y en a pour tous les goûts !

Les ateliers changent d'une période scolaire à une autre sauf un atelier phare qui demande une inscription à l'année comme la natation ou des ateliers très demandés comme la cuisine. En fonction de la demande et de la fréquentation des ateliers, ils sont soit reproposés, soit mis en pause pour un moment ou alors totalement abandonnés pour laisser place à de nouveaux. L'équipe périscolaire fait en sorte de répondre au mieux à la demande des enfants, à leurs envies du moment et à la tendance du moment.

Pour cette reprise, ce sont 95 enfants de l'élémentaire inscrits qui devraient normalement se régaler de jeux ou d'activités pendant 45 mn le soir... et oui il faut aussi ranger derrière, cela fait partie du jeu !

Valérie Méneret

Circulation sur le parking de l'école 🟡

L'école et ses abords sont un lieu de vie, extrêmement fréquenté par les enfants, les jeunes, les parents... On y accède pour se stationner et accompagner les enfants à l'école, pour les laisser s'aérer l'esprit sur l'aire de jeux, ou encore taquiner le ballon au city stade.

Cependant, **de nombreux comportements inacceptables ont lieu régulièrement**, malgré les rappels à l'ordre faits sur place, et **malgré une signalisation claire mais trop souvent non respectée**. Nous espérons ne pas devoir en user, mais **des sanctions pourraient être prises en cas de besoin**, pour le bien du plus grand nombre et surtout de nos enfants.

Nous souhaitons auparavant, vous rappeler ces quelques règles fondamentales de circulation :

Pour la sécurité de toutes et de tous, et particulièrement de nos enfants, nous vous remercions de respecter scrupuleusement ces consignes simples de vie collective. Et surtout, nous vous invitons à sensibiliser ceux qui n'en sont pas conscients !

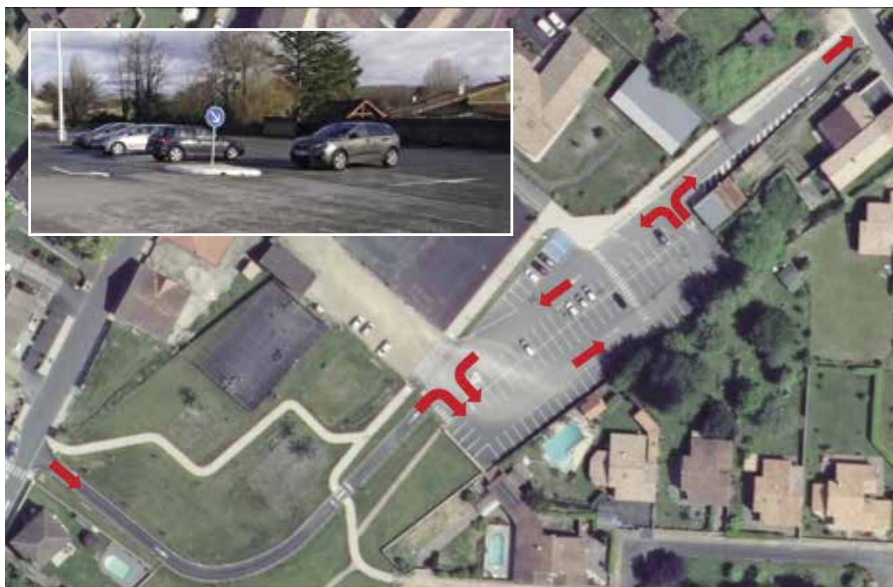
► Le code de la route s'applique sur le parking :

– On n'emprunte pas un sens interdit (il y a une seule entrée, côté RD11 pharmacie, et une seule sortie, côté RD125 rue Saint Martin).

– On circule dans le sens anti-horaire, comme l'indiquent clairement les flèches de signalisation de marquage au sol, ou le panneau bleu à l'entrée du parking. Même quand on repart de sa place de stationnement.

– Lorsque l'on rentre sur le parking, la circulation se fait par la droite, et non tout droit. Sinon on est à contre-sens.

– On évolue à une vitesse cohérente à l'égard de la situation : c'est un parking, avec beaucoup de piétons (et de jeunes enfants pour qui les voitures ne représentent malheureusement pas un danger conscient).



► Le stationnement sur les espaces verts de la commune est interdit.

Simplement par respect des biens d'autrui, même publics. Le parking est assez dimensionné pour accueillir l'ensemble des véhicules, même aux heures de pointe. Pour éviter la circulation densifiée, il suffit d'arriver à l'heure ! Dans tous les cas, on patiente et on stationne sur une place.



► Des barrières, agrémentées d'un panneau de sens interdit, bloquent l'accès à l'espace en gravé, entre l'aire de jeux et les terrains de sports. Cette entrée temporaire permet aux enfants des classes maternelles d'accéder à l'école. Il est primordial que cela se déroule en toute sécurité. Par conséquent aucun accès aux véhicules n'y est autorisé, par arrêté municipal, même en dehors des horaires d'école (sauf livraisons, poubelles, et services techniques). Nous installerons prochainement une barrière fixe, qui devait permettre un respect plus strict de ces consignes.



Nicolas Mercier

Le Barber Shop Quartet

Au début du XX^e siècle, aux USA, dans les échoppes de barbier, les clients, en attendant leur tour poussaient la chansonnette. De là naquit le barbershop, style d'harmonie *a capella* et quatre voix, toujours vivace en Amérique, que le **Barber Shop Quartet** « groupe vocal jubilatoire » a adapté en France.

Les quatre interprètes de ce groupe sont d'excellents chanteurs d'une remarquable précision dans le rythme et l'enchaînement : le maître d'œuvre joue au ténor un peu solennel face à son partenaire, la basse burlesque et lunaire, alors que la soprano reste méfiante et grincheuse et que l'alto est une joyeuse béate.

L'équipe met des paroles sur des musiques existantes de jazz ou classiques, ou change les textes de complaintes célèbres.

Ce n'est pas du théâtre au sens strict, mais une fantaisie musicale parlée, chantée, vaguement dansée, avec mots d'humour, situations burlesques et joutes vocales.

Ils enchaînent les bruitages, les gags et les imitations désuètes, les chansons paillardes et autres comptines drolatiques un brin surannées et surtout.... quelle énergie !!!

Il y a tellement de plaisir qui circule sur le plateau et dans la salle qu'il faudrait être bien mal luné pour ne pas apprécier.

Line Baraduc



Un formidable antidépresseur



Les Landiranaïses sont invitées à venir profiter de leur prestation :

Le vendredi 28 janvier 2022 à la Salle polyvalente à 20 h 30

Entrée : tarif plein 10 € ; tarif réduit (12 à 18 ans) 6 € ;

Pass sanitaire et masques obligatoires suivant les modalités en vigueur.

On décompresse au Théâtre

Vendredi 11 mars à 20 h 30

La Compagnie de Thalie revient sur notre commune avec 2 pièces de René de Obaldia.

Grasse matinée

La pièce nous présente deux femmes : Arthémise et Babeth, qui s'adressent à nous... depuis leurs cercueils !

En effet, l'une est morte depuis de nombreuses années, l'autre est une « fraîchement trépassée » et elles semblent condamnées à cohabiter dans l'au-delà.

Dans un cimetière en bordure du chemin de fer, leurs journées rythmées par le passage des trains pourraient être fort paisibles si seulement un corbeau importun ne venait pas croasser au dessus de leurs tombes d'autant plus que son timbre rappelle à Babeth de troublants souvenirs.

Aucunement déprimante, la pièce est au contraire un véritable hymne à la vie !

Tout en finesse, en jeux de mots et poésie, les protagonistes semblent revivre leur vie passée et ressentir le monde vivant comme

à travers le linceul et nous le font partager avec beaucoup d'humour.

Surprenante et drôle, cette pièce tout public est jouée par des comédiens, talentueux, qui savent depuis toujours nous faire passer de bons moments.

Édouard et Agrippine

Dans cet impromptu la langue d'Obaldia est vive, aiguisée, caustique et tranchante. C'est de la dentelle cousue de fil de fer.

Agrippine, grande réactionnaire hargneuse et aigrie, est au lit avec son mari, Edouard, intellectuel et dépressif.

Dans l'appartement d'à côté, un nourrisson pleure : c'est du pain béni pour aiguiser l'interminable langue de vipère d'Agrippine et accabler son mari épuisé par ce flot de bêtises.

De Obaldia nous entraîne dans le monde étrange et cocasse d'une soirée intime entre



deux vieuxpeu ordinaires ! Tout au long de la pièce les acteurs s'amuse tout autant que les spectateurs.

Line Baraduc

Soyons nombreux à les applaudir au Foyer municipal :

Le vendredi 11 mars à 20h30

Entrée : tarif plein 10 € ; tarif réduit (12 à 18 ans) 6 € ;

Pass sanitaire et masques obligatoires suivant les modalités en vigueur.

Solidarité, partage & aventure : portrait de 4 challengeuses

Connaissez-vous le trophée Roses des Sables ?

C'est un rallye qui se déroule essentiellement dans le désert marocain.

Une grande course d'orientation 100% féminine, d'une dizaine de jours, toujours en octobre.

Ce trophée, en plus de soutenir des associations caritatives comme et surtout *Le Ruban Rose* (lutte contre le cancer du sein), *la Croix Rouge*, *Les Enfants du Désert*, met à l'épreuve des équipages exclusivement féminins en garantissant le dépassement de soi, l'aventure, le partage et la solidarité.



Équipage 276
les Landi'Roses



Valérie Neugebauer & Vanessa Garcia-Rojo

Tél. 06 79 63 78 10

Mail : valerie.neugebauer@orange.fr

www.facebook.com/Les-LandiRoses-107104981794303



Équipage 107
les Cat's & Rose's



Florence Bolmont & Audrey Bouteiller

Tél. 06 10 85 53 69 - Mail : catsandroses@gmail.com

www.facebook.com/catsandroses2022

www.catsroses.business.site/?m=true

Deux équipes : un projet commun !

À l'image de sa commune dynamique et investie dans la vie associative, le partage, ce n'est pas une équipe, mais bien **deux équipages de Landiras** qui préparent ce trophée *Roses des Sables* pour être sur la ligne du départ le 11 octobre 2022.

Soit l'équipage 276 avec **Valérie Neugebauer** (pilote) & **Vanessa Garcia-Rojo** (co-pilote) et l'équipage 107 composé de **Florence Bolmont** (pilote) & **Audrey Bouteiller** (co-pilote).

Ces 4 femmes présentent toutes la même détermination, motivation et partagent le même élan de solidarité et les mêmes valeurs.

La préparation : mentale, physique, financière

Les deux équipages sont engagés depuis le mois de novembre. Ils préparent activement leur départ : les onze mois s'apparentent à une **course aux fournitures** (50 kg de matériels pour l'association *Les Enfants du Désert*, déclinés en vêtements, jeux ou jouets, fournitures scolaires, produits médicaux etc.), **de collectes de denrées alimentaires** (10 kg par équipage), **de développement de partenariats avec des sponsors afin de financer ce projet.**

Tout ceci contribue déjà à **préparer nos 4 aventurières mentalement**, à gérer et provoquer des campagnes d'informations et de collectes. Chacune des équipes a sa méthode : arbre de Noël, vente de produits, repas festifs, after work, soirées concerts... **« les événements seront nombreux et va-**

riés tout au long de 2022 » assurent les deux binômes.

Côté physique chacune d'entre elles déborde d'énergie : certaines pratiquent la course à pieds et la gymnastique, d'autres sont plus axées sur la salle de sport et le Crossfit. Assidues pour la plupart depuis des années, avec ce nouveau défi en tête, elles ont toutes augmenté leur entraînement personnel.

Enfin, pour valider leur inscription et leur participation à ce rallye, **chaque équipage doit en plus réunir pas loin de 16 000 €**, entre l'inscription, les assurances, les stages de conduite ou de mécanique, la prise en main des Road Book, la location des véhicules et de leurs équipements... **« Tout don volontaire sera le bienvenu »** lancent-elles en cœur.

Des amitiés fortes pour un même leitmotiv

Le duo **Valérie & Vanessa** s'est fait naturellement à la sortie de l'école de Landiras : deux mamans qui ont développé des liens amicaux de plus en plus forts.

Audrey & Florence, deux cheffes d'entreprises, toutes deux investies dans le domaine associatif et entrepreneurial se sont connues lors d'une course d'orientation exclusivement pour des femmes entrepreneures !

Pour toutes, il était naturel de participer au trophée *Roses des Sables 2022* : **le don et le dépassement de soi, le partage et la solidarité, le défi et l'aventure**, sont autant de valeurs communes qui animent ces

4 femmes aux personnalités pétillantes de vitalité que de principes de vie quotidiens.

Elles ont toutes les quatre ce regard brillant, cette énergie dynamique et communicative dès qu'on leur parle de projet.

Vous aussi, vivez et participez à cette aventure

Leur premier sponsor et partenaire : **la commune de Landiras** qui avait déjà parrainé un équipage, est fière, aujourd'hui, de soutenir deux nouvelles équipes, par le prêt de salle communale pour des manifestations de récoltes de dons, de soutien au niveau visibilité en terme de communication par exemple.

En échange de bons procédés, les équipes proposent notamment des relais de communication et de publicités sur une année. De plus, elles sont à la recherche de sponsors prêts à les soutenir avec un apport de moyens matériels et/ou financiers.

Et pour la com', on vous le dit : elles sont déjà « au taquet » !

Les deux équipages se sont constitué des mini sites internet, des blogs tenus à jour, des pages Facebook, Instagram, LinkedIn, des insertions d'articles dans la presse et les magazines locaux, avec leur propre logo, leurs dossiers de partenariat, des teasers de présentation...

Vous souhaitez suivre leurs actus, les contacter ? ou mieux, les soutenir et faire un don ? Vous trouverez ci-dessus leurs coordonnées.

Florence Bolmont

Concours réussi aux Écuries du Val de Tursan

AGRL



Le 31 octobre et le 1^{er} novembre 2021, les Écuries du Val de Tursan ont organisé un concours de dressage de niveaux national et régional.

Une centaine de cavaliers a participé à cette compétition. Durant 8 minutes, ils devaient réaliser avec leurs chevaux des figures imposées à différentes allures. Quatre juges officiels étaient présents pour valider leur prestation. Ils notaient l'exécution des mouvements, l'énergie et l'élégance du cheval dans son déplacement ainsi que la dextérité du cavalier. Les meilleurs couples ont été récompensés par de nombreux lots offerts par les multiples sponsors.

Malgré le temps humide, cette compétition organisée par l'association CA Val de Tursan a été un franc succès.

L'organisation a remercié le gros travail porté par les bénévoles pendant ces deux jours.

Valérie Meneret



Florence Hervy et l'équipe dirigeante souhaitent une belle année gymnique à tous ses adhérents.

La saison sportive s'est bien engagée : nos petites gymnastes ont repris les cours de gymnastique avec assiduité.

Après une longue période à l'arrêt, la reprise des compétitions s'est faite dans la joie et la bonne humeur, nos gymnastes engagées en circuit individuel ont pu montrer de beaux enchaînements gymniques. Ce travail leur a permis d'offrir quelques podiums pour notre plus grande fierté.

L'année 2021 s'est clôturée par une démonstration de danse aux parents, réalisée à la fin de chaque cours, avec, pour récompense, un petit cadeau en chocolat pour chaque gymnaste.

Dans son développement, nous vous informons qu'un cours de gymnastique Sport santé vient d'être créé. Afin de répondre aux besoins de reprise sportive auprès d'adultes présentant des problèmes de santé ou des risques d'en présenter, la Fédération française de gymnastique a développé avec l'institut De Gasquet et des professionnels de santé un programme adapté à tous. Les cours répondent aux problématiques rencontrées par beaucoup de personnes : problème de dos, renforcement de la sangle abdominale, périnée, douleurs articulaires. Ce cours se tient le mardi de 12h30 à 13h30 à la salle polyvalente de Landiras.

Pour toute information complémentaire concernant le club merci de joindre Florence Hervy.

Sportivement.

Christelle Ricaud

Une découverte de plus !

Philippe Éluard des Écuries du Val de Tursan et Patrick Bernard des Calèches du Tursan, ont permis le 5 décembre à une dizaine de personnes d'envisager le cheval différemment.

Pour diverses raisons, certains d'entre nous sont attirés par ces animaux sans pour autant vouloir pratiquer une équitation conventionnelle de CSO ou de dressage.

Patrick Bernard et Dominique Kaabouba, BPJEPS des Haras nationaux, ont passé une journée complète pour expliquer, entreprendre et apprendre les balbutiements de l'attelage aux 10 curieux. Équipés de 3 calèches, 5 places, 2 places et 1 place, une journée conviviale marquée d'un peu de

pluie, de soleil, de rires et de fou rires a animé le centre équestre.

Comprendre la garniture, pour ne pas blesser le cheval mais aussi le solliciter le moins, valoriser son effort, sécuriser les calèches, comprendre leur utilité, ce pour quoi elles sont faites, à quoi elles peuvent servir et aussi, utiliser sa tête pour utiliser ses mains, son corps. Voilà les attendus de cette journée.

Des idées, des complémentarités, des initiatives et de l'envie, voici ce qui anime les écuries depuis longtemps.

De nouvelles initiatives vous seront proposées dans les mois qui arrivent !

Valérie Meneret



Christelle Ricaud : 06 83 74 78 28
 Florence Hervy : 06 22 34 22 63
 associatongrandirandiras@gmail.com

Arts et gourmandises Landiranaïses

Association Landiranaïse créée en 2001, à l'origine des premiers marchés de Noël et d'un marché de printemps. Suite à un manque de bénévoles, l'association s'est endormie. Aujourd'hui 2 personnes ont décidé de reprendre l'association, soutenues par des bénévoles et la Municipalité.

Le marché de Noël a pu donc avoir lieu. Nous avons 45 exposants. Le pass sanitaire était obligatoire, ainsi que le port du masque.

450 visiteurs ont fait vivre la journée. Le Père Noël a ravi aussi bien petits et grands ; il a été également gâté de gâteaux, de sucres d'orge et bien sûr a reçu des enfants de nombreux dessins avec leurs listes de cadeaux ! Lui aussi a également distribué des chocolats et des madeleines.



Le vin chaud a été apprécié pour cette journée ensoleillée mais fraîche.

Nous vous convions à la prochaine assemblée générale qui aura lieu le vendredi 4 février 2022.

N'hésitez pas à nous joindre pour plus d'informations afin d'intégrer le groupe.

Nous avons programmé un marché de printemps le dimanche 22 mai 2022.

Séverine Izard

Séverine Izard 06 07 06 62 17
Isabelle Duchamp 06 89 32 77 79



Gym Land

Les membres du bureau de l'association Gym'Land souhaitent une belle année sportive à tous ses adhérents.

Les cours de gym volontaire ont pu reprendre à la rentrée de septembre avec Florence le mercredi et André le vendredi à la salle polyvalente de Landiras avec un protocole sanitaire appliqué.

Des cours alliant échauffements, exercices, abdos, fessiers etc.... à la fin stretching et

étirements avec ou sans matériel, le tout dans une bonne ambiance.

Pour « octobre rose » et afin d'être solidaires de la prévention et de la lutte contre le cancer du sein, nos adhérents ont porté un tee-shirt rose lors d'un cours de gym pour soutenir cette cause.

Meilleurs vœux 2022,

Sportivement

Patricia, Christelle, Isabelle et Audrey





Le Bivouak' : bilan d'une année contrastée

Si vous venez, un jour, demander aux bénévoles du Bivouak' : « Alors 2021 ? Comment s'est passée cette année ? », tous les membres du bureau vous répondront : « Nous existons encore, mais pour combien de temps ? » avec une pointe d'inquiétude.

En effet, ils ont à cœur de répéter sans cesse, **que cet espace de travail partagé**, certes dans les locaux de la commune comme beaucoup d'associations Landiranaises, **est (avant tout et uniquement) géré par une association loi 1901**.

Comme toute association, Le Bivouak' a un président, une secrétaire et un trésorier à minima, qui tous, donnent de leur temps bénévole pour développer le lieu, l'animer avec des activités ou des ateliers ponctuels ouverts aux entrepreneurs de tout horizon, le gérer, l'entretenir...

Bien que Le Bivouak' ait connu un fort succès jusqu'à Février 2020, son équipe de bénévoles, comme la fréquentation du lieu est en perte de vitesse, s'essouffle !

La pandémie a touché tous les milieux, comme beaucoup d'associations

Elle a fait des ravages sur les bénévoles qui font vivre ces assos et a réduit le temps disponible qu'ils offraient à la vie de leur passion associative mais et surtout sur les **TPE/PME travailleurs indépendants, soit les utilisateurs principaux** du lieu, qui faute de finance, ne viennent pas utiliser les locaux.

L'impact premier ou le sentiment d'un lieu qui survit !

Avec ses quelques utilisateurs qui ont besoin du lieu dans un cadre professionnel et de cohésion interprofessionnelle, l'équipe de bénévoles gère et anime l'espace de coworking.

Chacun d'eux tente de se relayer tous les jours pour assurer la conciergerie, l'entretien, l'accueil des nouveaux utilisateurs, des ateliers... quitte à empiéter, de plus en plus, sur leur propre vie personnelle, familiale et professionnelle.

« **Le constat est que parfois, cela coince. Nous ne sommes plus que trois à la barre de l'espace de coworking !** » confie la présidente de l'association.

Ils ne sont QUE bénévoles et n'ont pas non plus des disponibilités illimitées. D'ailleurs, s'ils ne s'investissent plus comme ils le font, qui le fera ?

Si le lieu venait à fermer : où travailleraient les TPE, PME, Télétravailleurs, les indépendants locaux qui ont besoin de cet espace de travail ?

De plus, de leur absence du Bivouak', **c'est l'équilibre d'une économie locale qui viendrait à en souffrir** : en effet, ils sont aussi consommateurs des commerces du village. Tous les jours !!

Ces bénévoles s'épuisent aussi, **car ils doivent redoubler d'énergie quoi qu'il arrive**, être au fait de la situation pandémique, des protocoles sanitaires à suivre et à appliquer pour assurer le bien-être des utilisateurs. **Ils s'usent à croiser les doigts qu'il n'y ait pas encore de confinement...** bref, leur moral est touché, bien que les actuels

utilisateurs soient reconnaissants et saluent leur détermination à faire vivre le lieu.

De nouveaux adeptes au concept ont intégré récemment le lieu, certaines entités reviennent comme la MSA lors de rendez-vous matinaux avec ses bénéficiaires. Heureusement que la municipalité Landiranaise, première partenaire du Bivouak' a aidé l'association au bon moment en 2021. Tout ceci contribue à redonner de l'espoir à Alain, Sylvie et Florence, ces trois bénévoles « rescapés » des dommages collatéraux de la COVID.

Tous les trois espèrent que 2022 soit synonyme d'une vraie reprise : que de futurs bénévoles intègrent l'équipe ?! Que des « anciens » utilisateurs réinvestissent le lieu pour partager leurs expériences et leurs projets avec les nouveaux ! Qu'il y ait une réelle conscience des institutions du territoire pour le maintien des espaces de coworking en ruralité...

Vous aimeriez intégrer l'équipe, les aider ? N'hésitez pas à les contacter...

L'équipe du Bivouak'

L'équipe du Bivouak' : 06 10 85 53 69 - www.lebivouak.com

Alain & Sylvie animent aussi After Work inter-professionnels des jeudis soirs.



Sylvie & Alain, deux bénévoles du Bivouak' et parfois animateurs d'After Work. Photo prise par la présidente de l'association Le Bivouak' lors de leur dernier événement.

La Clef Bleue



Concours Prodiges Art et concert

Téléchargez les concours sur www.prodiges-art.fr

Cette année encore *La Clef Bleue*, avec le soutien de la mairie et l'association du CALL, **va accueillir au sein de la commune le concours Prodiges Art les 2 et 3 avril 2022 avec son concert caritatif le 2 avril 2022**. Nous aurons le plaisir de découvrir les talents de jeunes musiciens (piano, violon, violoncelle et flûte traversière).

Le samedi soir, un concert caritatif, au profit du service pédiatrique de l'institut Gustave Roussy à Villejuif sera donné vers les 18 h

(l'heure reste encore à définir) par le talentueux pianiste Paolo Rigutto. A l'issue de ce concert nous partagerons un pot de l'amitié avec les spectateurs et Paolo Rigutto.

Nous espérons vous voir nombreux pour soutenir nos talentueux musiciens et pour notre concert caritatif.

Nous vous souhaitons de Bonnes Fêtes de fin d'année.

Musicalement

Le bureau de La Clef Bleue

APE La Loco

L'APE la loco vous remercie pour les 2 lotos organisés en début d'année.

Le loto *Bénéfices pour l'école* qui nous a permis d'offrir 7 tablettes aux enseignants et notre journée familiale Halloween avec son défilé -qui a ravi nos petits monstres- et son loto.



Nous remercions *Le Lien* de Landiras pour le partage de ces petites infos sur le journal, que tous les Landiranaïens attendent avec impatience.

C'est pour cela que tous les membres de l'APE La Loco vous souhaitent à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année et une



excellente année 2022 ainsi qu'à vos proches en espérant vous voir très vite dans le wagon de l'APE pour nos prochains événements comme le carnaval ou la kermesse. À très bientôt,

Bernard Armellin

Le Rayon Vert

Le Rayon Vert a repris lentement une partie de ses activités ce dernier trimestre et nous espérons tous que malgré les mauvaises nouvelles sur ce virus, nous réussirons à maintenir tout ce qui est envisagé pour 2022.

Notre première sortie de l'année a eu lieu à Vianne et Nérac. Sous une bonne pluie nous avons eu droit à une passionnante visite guidée de Vianne, à la découverte de l'atelier d'un souffleur de verre et à une balade sur la Baise tout en déjeunant. Et le soleil est revenu pendant la visite du musée consacré principalement à Henri IV et à sa présence dans la région. La journée s'est terminée par une revue détaillée du Moulin de Barbaste dont l'histoire n'a plus de secret pour nous.

Notre seconde sortie a eu lieu à Bordeaux ! Pas bien loin vous direz nous, mais quelle sortie, entre spectacle et culture pour les 58 participants qui ont fait le trajet dans un bus dédié aux scolaires, les bus touristiques étant trop petits. À 10 heures nous avons rendez-vous à la base sous-marine pour le spectacle *Bassins de lumière* basé sur la projection scénarisée d'œuvres de Monet, Chagall et Renoir notamment. L'effet est saisissant par l'ampleur des couleurs dont les spectateurs sont entourés, par les reflets dans les bassins et par la musique qui accom-



pagne. Après le déjeuner pris sur la péniche *Bistro Régent*, le bus nous a déposés devant le musée d'Aquitaine où nous avons établi deux groupes pour suivre chacun son guide. La visite commentée a concerné l'histoire de Bordeaux des XVIII, XIX et XX^e siècles. Même pour des Girondins avertis, l'histoire recèle toujours des événements ignorés que nous avons découverts avec beaucoup d'intérêt. Et dans les dernières salles, quel plaisir de retrouver une partie des objets qui ont fait partie de notre jeunesse ! Belle journée éreintante, mais passionnante.

Ces deux sorties ont montré combien il est important de bouger, de sortir, de rencontrer du monde, de voir ce qui se fait ailleurs, toutes choses dont nous avons été privés depuis trop longtemps. Pour pouvoir continuer à le faire dans les mois qui viennent nous continuerons à appliquer strictement les recommandations en matière de passe sanitaire et de respect des gestes barrière.

Dans ce cadre, une sortie aux Carmes à Langon est organisée le mardi 18 janvier pour voir « le Dindon » pièce classique de Feydeau que beaucoup ont déjà vue mais qui procure tant de rires et de bonne humeur que nous ne pouvons que vous engager à la revoir. Un bus conduira les candidats à la joie et à la mise en route des zygomatiques !

Et notre premier loto depuis 2020 aura lieu le dimanche 23 janvier 2022. Venez nombreux pour relancer la machine !

L'assemblée générale du samedi 29 janvier 2022 se tiendra au foyer municipal à 15 heures. Nous ferons le point des finances de l'association et confirmerons les projets de voyage pour l'année à venir.

En mai, 3 jours autour des châteaux de la Loire, Chenonceau, Chambord, Azay-le-



Rideau, Blois et encore plus. Le programme est à votre disposition auprès des membres du bureau, inscription ouverte à tous !

Début octobre, 8 jours en Crète avec les visites de tous les sites historiques, soleil et mer bleue garantis ! Contactez les membres du bureau pour plus de renseignements.

Notre repas traditionnel se tiendra le dimanche 13 février, un peu en retard par rapport à la Saint Blaise. Mais il aura bien lieu et se déroulera dans la salle polyvalente comme les années précédentes.

Les activités récurrentes, relaxation, marche, gymnastique, jeux de société, art floral sont bien relancées, elles permettent à beaucoup d'entre nous de retrouver du lien social et elles continueront dans les mois à venir.

Voilà des projets qui montrent notre confiance dans l'évolution de la situation sanitaire grâce à la mobilisation de tous. Et le plaisir des adhérents de se retrouver pour échanger, bavarder, sortir est notre meilleure récompense.

Sylvianne Fauthous

PORTRAIT

Fabrice Lucet

Notre nouveau responsable du service technique

Vous l'avez certainement déjà croisé dans les rues du bourg, aux abords du stade ?!

Particulièrement depuis fin septembre de cette année, conduisant un des véhicules de la commune...

Fabrice Lucet est un enfant du pays, landirais depuis plus de 20 ans, papa d'une jeune collégienne et aujourd'hui, un homme éprouvé : il vient d'intégrer l'équipe des agents techniques communaux comme agent de maîtrise principal de la commune de Landiras.

Son quotidien au sein de l'équipe technique communale ?

La gestion de 4 agents et un apprenti, de leur planning, de leurs tâches respectives, des commandes fournisseurs, des réceptions de chantiers. Ensuite, il intervient en renfort auprès de ses collègues sur des actions spécifiques car bien que « les espaces verts sont ma spécialité, au fil des années j'ai acquis d'autres savoir-faire dans différents domaines : la maçonnerie, la plomberie... », donc polyvalent, un autre atout majeur qui complète l'éventail de ses compétences.

Du rêve à la réalité !

Ce poste est l'aboutissement d'un projet personnel et professionnel.

En effet, Fabrice Lucet a travaillé plus de 20 ans comme agent technique aux espaces verts de la commune de Toulonne.

Il s'est donc forgé une solide expérience dans le cadre de son activité, en accumulant également tous les permis de conduire poids lourds nécessaires, complétés de différents CACES utiles et indispensables à toutes ses fonctions.

Enfin, il a même obtenu tous les diplômes requis pour l'encadrement d'équipe : « J'avais ce besoin de changement, la motivation de travailler différemment. Lorsque le poste s'est libéré à Landiras, j'ai saisi cette opportunité d'évolution



de carrière ». Et bonus : à quelques pas de son domicile !

Une intégration rapide...

Avec près de 30 ans de pratique du rugby, Fabrice Lucet a ancré dans ses valeurs le sens de la cohésion, du travail d'équipe, du dépassement de soi. C'est ce qui l'anime encore et toujours aujourd'hui.

Lorsque nous abordons son entrée dans ses nouvelles fonctions et ses projets dans ce nouveau poste, il répond : « mon arrivée au sein du groupe des agents communaux, en place depuis plusieurs années déjà, a été facilitée : je suis du village et je connaissais déjà certains d'entre eux, mes collègues maintenant. Même si au départ, alternativement, chacun des agents s'est retrouvé en congés, j'ai pu mettre en place quelques outils de gestion, comme le suivi des tâches, dans le but d'améliorer le travail de groupe et ainsi donner une nouvelle dynamique à nos actions.

Nous avons la chance d'avoir un beau parc outillage, bien complet, avec des véhicules adaptés, ce qui permet aussi de pouvoir envisager un travail quotidien plus harmonieux. J'aimerais parvenir à créer une réelle cohésion entre nous 6 en plus de la complémentarité de chacun ! ».

On lui souhaite en plus de la bienvenue, de poursuivre avec autant de passion ses objectifs collectifs professionnels.

Florence Bolmont

Mairie de Landiras

Place du XI Novembre - 33720 Landiras
Tél. 05 56 62 50 28 - Fax 05 56 62 48 69
Retrouvez-nous sur le web www.landiras.fr
www.facebook.com/mairiedelandiras/

Heures d'ouverture

Lundi, mardi et jeudi : 8 h 30 - 12 h
13 h 30 - 18 h
Mercredi : 8 h 30 - 12 h
Vendredi : 8 h 30 - 12 h - 13 h 30 - 16 h
Fermée le samedi en juillet et août

Prochain bulletin municipal début avril 2022

Vous êtes invités à faire parvenir vos articles à :
leliendelandiras@gmail.com
avant le 8 mars 2022.

Numéros utiles

- Samu 15
- Police - Gendarmerie 17
- Pompiers 18
- Urgence SMS 114 (personnes sourdes ou malentendantes)
- Centre anti-poison 05 56 96 40 80
- Numéro d'urgence européen 112
- Information Coronavirus 0 800 130 000
- Samu social (sans abris) 115
- Allô enfance en danger 119
- Enfants disparus 116 000
- Violences femmes info (24h/24 - 7j/7) 39 19
- Aide aux victimes de violences 116 006
- Maltraitance des personnes âgées ou handicapées 39 77
- Fil santé jeune 32 24
- Sexualité/contraception 0 800 803 803
- CEID addictions (Comité d'étude et d'information sur la drogue - Bordeaux) 05 56 44 84 86
- Alcool Info Service 0 980 980 930
- Alcooliques anonymes 09 69 39 40 20
- Tabac info service 0 825 309 310
- Drogues info service 0 800 231 313 0 120 231 313
- Écoute cannabis 0 811 912 020
- Cancer info service 0 810 810 821
- Sida info service 0 800 840 800
- SOS Amitié (7j/7 - 24h/24) 09 72 39 40 50
- SOS Amitié (Bordeaux) 05 56 44 22 22
- Prévention du suicide - Détresse psychologique (7j/7 - 24h/24) 31 14
- Écoute suicide 01 45 39 40 00
- Hôpital de Langon 05 56 76 57 57
- Électricité 09 72 67 50 75
- Gaz 08 00 47 33 33
- Eau 0 977 408 408
- Mairie Landiras 05 56 62 50 28
- Communauté de communes Convergence Garonne (dont portage repas) 05 56 76 38 00
- Sous-préfecture de Langon 05 56 90 60 60
- Trésorerie de Cadillac 05 56 62 65 01
- La Poste (service client) 36 31
- Collecte déchets encombrants (COVED) 0800 132 232
- Collecte déchets ménagers (CdC) 05 56 76 38 10
- Déchetterie 05 56 62 56 12
- Transport Gironde 0 974 500 033
- Pôle Emploi 39 49
- Point Justice (accès au droit) 30 39
- Mission locale des Deux Rives 05 57 98 09 80
- S.P.A. Gironde 05 56 34 18 43

Proverbe gascon

14 janvier : Saint Hilaire

S'il neige à la Saint Hilaire,
il fera froid tout l'hiver.

Aeproèr gascon

Se nèje à la señ Hilaire, ba hèse frèt
tout l'i-ouèrn.

